



Janvier 2013

BULLETIN MUNICIPAL N° 45

Site internet : www.saint-thome.fr

- CONVENTION ATESAT

La convention d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT) dont les principales missions consistent en l'assistance à la gestion de la voirie et de la circulation, à la programmation de travaux, à la conduite d'études, à la passation de marchés de travaux..., qui a été signée fin 2009 pour la période 2010-2012 est arrivée à échéance. Il est décidé de renouveler la convention pour l'année 2013, convention renouvelable 2 fois par tacite reconduction.

- RYTHMES SCOLAIRES

Les maires ont participé à une réunion d'information le jeudi 24 janvier sur le calendrier de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires en Ardèche à la rentrée 2013. Cette réforme vise à mettre en place une semaine scolaire sur 9 demi-journées au lieu de 8 actuellement. Chaque demi-journée ne devra pas dépasser 3 heures d'enseignement avec une pause méridienne de 1 h 30 minimum et une sortie de classe à 16 h 30 au plus tard. Ceci induit l'organisation d'activités périscolaires pendant la pause méridienne si elle est supérieure à 1 h 30 et/ou de 15 h 30 à 16 h 30 qui pourront être organisées dans le cadre d'un Projet Educatif Territorial.

Dans le cas où la commune opte pour la mise en place dès la rentrée 2013, l'Etat verserait 90 € + 40 € (en zone de dotation de solidarité rurale) par élève la 1^{ère} année puis 45 € à la rentrée 2014 et certainement plus rien par la suite.

La commune peut, cependant, opter pour l'application de cette réforme à la rentrée 2014 sans aide financière de l'Etat.

La date limite de transmission à l'Education Nationale, du choix de la commune est fixée au 31 mars 2013. Dans l'attente d'informations complémentaires, le Conseil statuera lors de sa prochaine réunion.

- TRAVAUX SUR LA RD 107

Le Département de l'Ardèche entreprend à partir du 11 février, pour une durée de 3 mois, des travaux de renouvellement de chaussée avec création de sur-largeurs cyclables entre ST THOME et ALBA.

- REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE

Dans le souci d'améliorer le service et de diminuer la fréquence des trajets, la société API RESTAURATION nous propose de livrer les repas en « liaison froide ». Ce mode de distribution est déjà en place avec les communes environnantes. La mairie envisage d'acquérir un four pour réchauffer les plats ce qui aura l'avantage d'offrir des

repas à la bonne température, dès le service aux enfants.

Les repas, étant préparés très tôt le jour même, les parents devront, le vendredi matin, faire connaître le nombre de repas souhaités pour la semaine suivante.

- COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE-HELVIE

CINEMA Regain LE TEIL : l'ouverture est prévue le 13 mars 2013

POLE DE SERVICE EMPLOI-FORMATION au Teil : La CCRH a mis à disposition un local, 63 rue de la république, dans lequel le service emploi-formation a pour mission d'informer le public, de lui expliquer les dispositifs existants et les démarches qu'ils impliquent, de lui faciliter l'usage des procédures téléphoniques et électroniques, d'organiser sur place les RDV avec les techniciens ou les conseillers de chaque réseau sur les questions relatives à l'emploi, la formation, l'orientation.

POLE ENFANCE JEUNESSE : le programme des activités proposées par le pôle Enfance Jeunesse est consultable en cliquant sur l'icône en page d'accueil du site de la commune.

- INFORMATIONS

REMISE DE MEDAILLE

Monsieur le Préfet nous informe, qu'à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2013, Madame la Ministre des sports a décerné la médaille de la jeunesse et des sports, échelon argent, à Monsieur Michel JOLLIVET.

ANIMATIONS DES ASSOCIATIONS :

UNRPA :

Tous les 3^{èmes} lundis après-midi, à la salle des fêtes, l'UNRPA organise à partir de 14 heures des activités jeux suivies d'un goûter.

- ETAT CIVIL

BILAN 2012 :

Naissances : 0

Mariages : 2

Décès : 4